



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

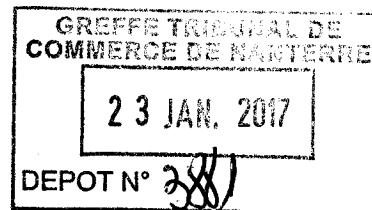
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03422

Numéro SIREN : 512 520 941

Nom ou dénomination : 6JG

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2017 sous le numéro de dépôt 3881



6 J G

**Société par Actions Simplifiée
au capital de € 15 000**

**Siège social : 2 quater, rue Jules Guesde - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 512 520 941**

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOUT 2016**

Copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature, appearing to be a stylized 'X' or 'Z' shape, written over the text "Le Président".

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 2 Quater, rue JULES GUESDE		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 1 2 5 2 0 9 4 1 0 0 0 1 8		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31082016				
		N-1 31082015				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			
		Fonds commercial (1)	AH			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
		Autres immobilisations corporelles	AT	943		
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	214 324		
		Créances rattachées à des participations	BB	992 932		
		Autres titres immobilisés	BD			
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières *	BH			
TOTAL (II)		BJ	1 208 199			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 863		
		Autres créances (3)	BZ	2 586		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
		Disponibilités	CF	560		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH			
TOTAL (III)		CJ	9 009			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 217 208			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	78 512	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 6JG		Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 15 000)	DA	15 000	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	31 038	95 890	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 493	(64 852)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	58 031	47 538	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	127 514	121 314	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 972	19 971	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 900	700	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	147 386	141 985	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	205 417	189 522	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	147 386	141 985	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	12 000	FH		FI	12 000	12 000	
		FJ	12 000	FK		FL	12 000	12 000	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ		1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 000	12 001	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	12 293	10 285	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	235	293	
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 528	10 580
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(528)	1 421	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 406	542 961	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	117 246	48	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	160 652	543 009	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	32 384	609 282	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	32 384	609 282	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	128 268	(66 273)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	127 740	(64 852)	

Désignation de l'entreprise SAS 6JG				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		48	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		48	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	117 246	48	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	117 246	48	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(117 246)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	172 652	555 058	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	162 159	619 910	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	10 493	(64 852)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
titres de participation soldés (liquidation judiciaire)				60 000			
créances rattachées à des participations soldées				57 246			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 6JG										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	943	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	943	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1 273 659	8V		8W	50 843
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	1 273 659	LR		LS	50 843		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG		1 274 602	ØH		ØJ	50 843	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers					IU		MM		MN		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS		MT	943	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG		NH	943	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX	117 246	ØY	1 207 256
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F			
TOTAL IV						I3		NJ	117 246	NK	1 207 256		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4			ØK	117 246	ØL	1 208 199	
										ØM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 6JG**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	943	QM		QN		QO	943
		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers		QU	943	QV		QW		QX	943
TOTAL III		QU	943	QV		QW		QX	943
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	943	ØP		ØQ		ØR	943

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS 6JG**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG										Néant ☐ *			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	992 932		UM	992 932		UN			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	5 863			5 863					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 586			2 586					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	1 001 381		VU	1 001 381		VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d' 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	17 972		17 972							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 600		1 600							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	300		300							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	127 514		127 514							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	147 386		VZ	147 386						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	127 514		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31082016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés							
			de son conjoint				à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art.212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		{		{		
{		{		{		{				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{		{		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I				
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		{		{			
	{		{		{		{			
	{		{		{		{			
	{		{		{		{			
	{		{		{		{			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales *						Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A 1 120		
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{		{		{		
{				{		{		{		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		0		XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 6JG		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	24 853	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	24 853	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	70 782	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	95 635	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
Titres de participation - Reprises provisions pour dépréciation non imposables	9D	9E	60 000
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :			60 000
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	95 890	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(64 852)		Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZG	31 038				
	TOTAL I	ØF	31 038		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	31 038			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ			Exercice N :	Exercice N-1 :			
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ							
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	8 047	6 570					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	4 246	3 715					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	12 293	10 285					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW						
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	235	293				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	235	293				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	2 400	2 400					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 980	2 772					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2015) *			ØB							
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0			YP							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	4,50 %	4,50 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0			
							ZR	1			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 6JG**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
				⑦	⑧	⑨	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							
		(A)	(B)	(C)			
			(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS 6JG**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 6JG**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SAS 6JG		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01092015		et clos le : 31082016	
		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ		
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 J G
Société par Actions Simplifiée
au capital de € 15 000
Siège social : 2 quater, rue Jules Guesde - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 512 520 941

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU SEIZE DÉCEMBRE
DEUX MIL SEIZE

L'an deux mil seize,
Le seize décembre à dix heures,

Les Actionnaires de la Société 6 J G, Société par Actions Simplifiée au capital de € 15 000, dont le siège social est à ISSY LES MOULINEAUX, 2 quater, rue Jules Guesde, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 512 520 941, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège de la Société.

L'Assemblée est présidée par Jean-Paul GUILLOT en sa qualité de Président.

D'après la feuille de présence, les Actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité des 1 500 actions composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

De
SM

Le Président rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 août 2016,
- approbation de ce rapport et examen des comptes annuels,
- affectation des résultats,
- approbation des conventions visées à l'Article L 227-10 du Code de commerce,
- quitus au Président,
- pouvoirs.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de € 10 493,45, décide de l'affecter en totalité au compte report à nouveau qui passe de € 31 037,65 à € 41 531,10.

Cette résolution est adoptée.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions visées par l'Article L 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Président pour l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'A' or similar shape.

6 J G
Société par Actions Simplifiée
au capital de € 15 000
Siège social : 2 quater, rue Jules Guesde - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE 512 520 941

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR L'EXERCICE CLOS LE
TRENTE ET UN AOÛT
DEUX MIL SEIZE

Conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, ce rapport a été rédigé en vue d'apporter toutes explications nécessaires relatives aux comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 et à l'activité de la Société.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de € 12 000 HT, inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Ses charges d'exploitation se sont élevées à € 12 528,33 contre € 10 580,32 pour l'exercice précédent, dont notamment € 12 292,97 d'autres achats et de charges externes, € 235 d'impôts, taxes et versements assimilés.

La Société n'est pas employeur.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à € (528,32) contre € 1 420,95 pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat financier de € 128 268,07, correspondant notamment à des reprises sur provisions et à des intérêts de compte courant, l'exercice clos le 31 août 2016, après prise en compte de charges exceptionnelles de € 117 246,30 correspondant à des titres de participation et à des créances rattachées d'une société mise en liquidation judiciaire, se solde par un bénéfice de € 10 493,45 contre une perte de € (64 852,31) pour l'exercice précédent.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à ce jour 26 % du capital de la SARL HOMMES ET ENERGIES, soit 390 parts sociales pour un montant de € 3 900 (identique à l'exercice précédent).

Au 31 août 2016, la SARL HOMMES ET ENERGIES présente des capitaux propres débiteurs de € 1 258 533. La créance détenue par notre Société sur la SARL HOMMES ET ENERGIES s'élève à € 754 419,55.

La Société détient à ce jour 0,42 % du capital de la Société E-PROVENANCE pour un montant de € 99 996, soit 33 332 actions (contre 1,09 % l'exercice précédent suite à une augmentation de capital à laquelle la Société n'a pas participé).

La Société détient au 31 août 2016 6 408 actions, soit 27,33 % du capital de la Société LES EDITIONS DE L'ATELIER, pour un montant de € 102 528 (contre 5 783 actions, soit 24,67 % du capital pour l'exercice précédent).

La créance détenue par notre Société sur LES EDITIONS DE L'ATELIER s'élève à € 238 512,41.

La Société détient 150 actions, soit 100 % du capital de la SAS VALDEC, souscrites à la création de la Société le 6 mars 2016 pour un montant de € 1 500.

Toutefois, cette Société n'ayant pas d'activité, la SAS 6JG a pris la décision d'une cessation temporaire de la Société VALDEC.

La SA ÉRIGÈNE ayant fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 19 février 2016, les titres et la créance détenus sur cette Société ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.

La Société détient à ce jour 800 actions (soit 0,01 % du capital) de la Société IDVECTOR SA pour un montant de € 6 400 (identique à l'exercice précédent).

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan au titre de l'exercice écoulé.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- En date du 22 octobre 2015, la Société 6JG s'est portée caution solidaire de la SA LES EDITIONS DE L'ATELIER au titre du remboursement du compte courant de l'Association REALITE DU DIAGLOGUE SOCIAL dans la limite d'un montant en principal de € 255 000 et des montants restant dus à la suite d'échéances déjà réglées.

L'engagement de caution doit prendre fin le 10 décembre 2020. Il est rémunéré 0,5 % l'an.

- La Société a acquis 625 actions supplémentaires de la SA LES EDITIONS DE L'ATELIER pour un montant total de € 10 000.

La Société détient ainsi 6 408 actions de capital de la SA LES EDITIONS DE L'ATELIER sur 23 443 actions émises, soit 27 % du capital.

- Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune a été consenti par les associés au 31 août 2015 pour un montant de € 500 000 (€ 400 000 au 31 août 2014).

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'exercice clos le 31 août 2017 devraient être améliorés par rapport à l'exercice précédent.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Depuis la constitution, aucun dividende n'a encore été distribué.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de € 10 493,45 en totalité au compte report à nouveau qui passerait de € 31 037,65 à € 41 531,10.

Fait à Issy les Moulineaux

Le 1^{er} décembre 2016

A handwritten signature, possibly reading 'D.', is written in black ink.